Genèse

de la Biennale de la langue française

« Tout a commencé un soir d'hiver, en janvier 1963, dans le bureau de Jacques Duron, directeur des Lettres au ministère des Affaires culturelles à Paris. Nous parlions de la langue française et des organismes qui s'étaient créés ici ou là pour la défense de notre commun patrimoine linguistique. Nous déplorions la dispersion de tous ces efforts et le risque d'inefficacité qu'elle comportait.

« Pourquoi ne pas essayer d'unir les divers organismes à pied d'œuvre dans le monde et de constituer, avec eux tous, une sorte de front

commun ? »

L'idée de la Fédération du français universel était née.

« Quel objectif proposer à cette vaste association ? Un congrès ? » demanda Jacques Duron.

« Pourquoi pas ? Nous échangerions nos expériences, nous déciderions d'harmoniser nos campagnes et entreprises, nous publierions sous forme d'Annales les principales communications des colloques et débats. »

« Et voilà comment naquirent la *Biennale de la langue française* et les *Actes* ».

(Alain Guillermou, 1973, *Actes* I, p. 11)

Le 9 mai 1963, au cours d'une journée d'étude consacrée au tourisme, Alain Guillermou donnait la primeur de la nouvelle à ses hôtes :

« Je voudrais vous annoncer officiellement la naissance d'un organisme que l'Office du vocabulaire français va créer, à savoir la *Fédération internationale pour la sauvegarde et l'unité de la langue française* , dont la tâche principale sera de coordonner les efforts des divers pays de langue française pour la sauvegarde de notre commun patrimoine linguistique »

Et Alain Guillermou rêvait déjà de « larguer les amarres » et de « rendre visite à bien des pays francophones » (...) en ayant à la barre Maurice Genevoix, le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui avait donné son accord. « Notre pavillon serait celui de la ville de Paris "Fluctuat nec mergitur" appliqué à la langue française ».

(*Vie et Langage*, n° 140 p. 607).

« Quelques mois plus tard, lors de la réunion historique des trois 17, le 17 février 1964, à 17 heures, 17 rue du Montparnasse, cet échange de vues se développait en délibération internationale. Alain Guillermou y exposa les objectifs de la Fédération en ces termes :

« 1 - **Création d'un centre de documentation linguistique** où chacun pourra venir s'informer de tel ou tel problème du langage. Le premier fonds en sera constitué par deux riches apports : les fiches de Radio-Canada et celles du Fichier français de Berne.

« 2 - **Publication d'un glossaire** qui répartira les mots du vocabulaire usuel en trois catégories : pages blanches pour les mots, tours et locutions de bon aloi; pages vertes pour les éléments douteux et qui relèvent d'un niveau de langage inférieur; pages rouges pour les éléments condamnés.

« 3 - Une **biennale**, à partir de 1965, rassemblera les états généraux de la langue française. La première se tiendra en Suisse ou en Belgique, la deuxième certainement au Canada ».

« On notera que des idées et des projets ont fait leur chemin... La Banque des mots créée en 1968 sous les auspices du *Conseil international de la langue française* et la Banque de terminologie de l'Université de Montréal fondée en 1970 ont réalisé le premier objectif à leur manière »

(Namur 1965, *Actes* I p. 12)

Quant au glossaire du français universel, la « grande idée du règne », s'il ne vit jamais le jour, le *Dictionnaire universel francophone* publié par Hachette en 1995 alla dans cette direction, ainsi que le grand projet de Bernard Quémada lancé en 1990 sous le titre de *Trésor des vocabulaires francophones* qu'il présenta à la biennale de Lafayette en 1991.

Namur 1965. La première biennale : se connaître

« D'Aoste et de Lausanne, voire de Bucarest, à Haïti, à l'Île Maurice, à Québec, de Liège à Élisabethville, de tous les points du vaste monde de la langue française, quatre cents représentants de vingt pays se sont réunis à Namur en une première "biennale" qui fut un grand succès, permettant d'espérer de fructueux lendemains »

(Marcel Thiry, Namur 1965, *Actes* I, p. 32)

Divers sujets furent abordés : le français dans les pays francophones, l'enseignement du français, la poésie, la presse, la radio, et aussi les sciences, la médecine…

Quelques phrases-clés marquèrent cette biennale :

-

« Cette biennale, voilà deux siècles que nous l'attendons ! »

(Philippe Desjardins, président fondateur du Comité de linguistique

de Radio-Canada, Namur 1965, *Actes* I p. 19)

-

« Quel moment poignant, celui où Mme Lucienne Estimé,

ambassadeur d'Haïti, se vit rappeler, après son exposé sur la situation du français dans son pays, le cadeau que fit, en 1946, à la langue française, la république d'Haïti : Pour que le français fût admis comme une des quatre langues officielles de l'O.N.U., il ne manquait pas grand-chose : une voix. Cette voix, c'est Haïti qui la donna... Tout le monde, dans la salle, se mit debout »

(Luc Norin, Namur 1965, *Actes* I, p. 33).

- « À Namur, il était "affreusement" nécessaire de faire connaître aux francophones la situation de chaque pays francophone, les problèmes linguistiques d'abord, et aussi de rendre sensible la confraternité.

(Joseph Hanse, Namur 1965, *Actes* I, p. 40)

- « Alain Guillermou éclaira le dessein des états généraux de la langue française en ces termes :

« Cultiver ce qui nous unit. Savourer ce qui nous distingue. Combattre ce qui nous divise ».

Admirable formule qui mériterait qu'on la gravât au fronton de cette Babel intitulée O.N.U. et qu'on en proposât la méditation à tous ceux qui convolent...»

(Maurice Chapelan, *Le Figaro littéraire, Actes* I, p. 33).

Si, à Namur, il fallait se connaître, à **Québec en 1967** la deuxième biennale voulait **construire l'esprit de la francophonie**. L'Association était devenue *Fédération du français universel*, forte de quatorze organismes à Namur, de Belgique, du Canada, de France et de Suisse, et de plus de vingt quelques années plus tard.
.

(Tours 1985, *Actes* IX, p. 360)